



A PROPOS DE L'INPT

Créé en 1961, l'INPT forme des ingénieurs d'État en télécommunications et Technologies de l'Information.

En 2018, l'INPT a adopté une feuille de route qui trace son repositionnement stratégique avec l'ambition d'être de référence au service du développement de l'écosystème numérique.

Sa mission est de former des ingénieurs et des professionnels innovants et entreprenants dans les digital, répondant aux enjeux nationaux et internationaux. L'INPT a procédé en 2018 à la refonte de ses filières « ingénieurs » en cohérence avec les besoins du marché de l'emploi, des stratégies nationales et des tendances technologiques ; Dans ce cadre, sept (7) filières ont été mises en place et accréditées par le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur :

- Ingénierie logicielle avancée pour les services numériques;
- Sciences de Données ;
- Ingénierie des Systèmes Ubiquitaires et Distribués-Cloud et IOT ;
- Cybersécurité et Confiance Numérique ;
- Innovation et AMOA ;
- Ingénierie des Technologies de l'Information et de Communication Intelligentes ;
- Systèmes Embarqués et Services Numériques.

L'INPT s'appuie sur un corps professoral d'enseignants chercheurs et de formateurs de haut niveau.

L'INPT dispose d'un centre d'études doctorales et un laboratoire de recherche accueillant des doctorants, répartis sur de multiples équipes de recherche.

CONTACTS

E-mail : concours-css@anrt.ma

M. MOHAMED **DAHCHOUR**
Direction Adjointe des Etudes
Tél.: +212 538 002 822

Mme. AZIZA **AMINE**
Service de la scolarité
Tél.: +212 538 002 755



**UNE FORMATION
D'INGÉNIEURS**
DANS LES METIERS DU DIGITAL
POUR DES CADRES AFRICAINS

Pour plus d'informations, veuillez
consulter le site web de l'INPT :

www.inpt.ac.ma

Vous êtes cadre et vous travaillez au sein d'une administration ou organisme public en Afrique ?

Vous avez aujourd'hui l'opportunité d'intégrer le cycle d'Ingénieur d'État de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT).

POURQUOI VOUS INSCRIRE ?

Ce cycle vous permettra, dans le cadre d'un programme hautement qualifié, d'avoir une connaissance approfondie sur les principales évolutions que connaissent les secteurs des Télécommunications et des Technologies de l'Information à l'ère du digital, vous ouvrira des perspectives et vous permettra de bénéficier de l'expérience marocaine dans ces domaines. A ce jour et depuis son lancement en 2015, plus d'une trentaine de cadres ont obtenu leurs diplômes.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Tous les cadres des Administrations ou Organismes publics africains en charge de la régulation et/ou de la gestion et développement des TIC ou des services numériques ou de la digitalisation.

La candidature doit être appuyée et soumise par l'Administration ou l'Organisme du pays concerné.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE CANDIDATURE?

- Etre âgé de 35 ans au plus, au 1er septembre de l'année en cours ;
- Être titulaire au minimum d'une licence (Bac+3) en mathématiques, physique, informatique ou discipline connexe aux TIC ou d'un diplôme équivalent ;
- Être titulaire au sein de son Administration ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans continus au 1er septembre de l'année en cours, en informatique, en télécommunications, en technologies de l'information, en digital ou en disciplines connexes.
- Justifier d'un bon niveau en anglais.

Le dossier de candidature est à téléverser sur la plateforme :

preinscription.inpt.ac.ma

Il doit contenir les pièces suivantes :

- Formulaire d'inscription dûment rempli ;
- Copie des diplômes ;
- Attestation de travail justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans ;
- Lettre de motivation du candidat ;
- Lettre de l'employeur justifiant son intérêt pour la formation et son autorisation accordée au candidat pour poursuivre la formation.
- Relevés de notes ou, à défaut, relevés des matières enseignées pendant le cursus universitaire et, le cas échéant, leurs volumes horaires.

TESTS DE SELECTION

Les candidats présélectionnés, sur la base de leurs dossiers, seront invités à passer des tests (écrit et/ou oral), à distance ou en présentiel.

Leur déplacement pour le test sera pris en charge par l'ANRT/INPT.

Le Jury de l'entretien évaluera les connaissances scientifiques et techniques du candidat, ainsi que ses compétences en communication.

La date des tests et leur forme (écrit et/ou oral) sera communiquée en temps utile aux candidats présélectionnés.

DUREE DE LA FORMATION

Les candidats retenus intégreront la 2ème année du cycle ingénieur de l'INPT selon les filières qui leur affectées, selon leurs niveaux respectifs. La formation dure deux (2) ans.

CONTRIBUTION DE L'ANRT

En cas d'admission, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications prend en charge :

- Les frais relatifs aux études, à l'hébergement et à la restauration à l'INPT, pour toute la période de formation ;
- Un billet aller-retour par an pour chaque candidat admis.